Archives parlementaires

Poème lyrique sur la mort de Le Peletier de Saint-Fargeau composé par le citoyen Maréchal, curé abdicataire, en annexe de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Poème lyrique sur la mort de Le Peletier de Saint-Fargeau composé par le citoyen Maréchal, curé abdicataire, en annexe de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 344-345;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34805_t1_0344_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

creative commons

Tirés des mains sacerdotales,
Nous voyons exaucer nos vœux;
Délivrés des griffes royales,
Pourrions-nous manquer d'être heureux... (bis).
Ni la cruelle intollérance,
Ni l'horrible inquisition
Ces bourreaux de l'opinion,
Ne feront plus de mal en France.
Les prêtres et les rois, etc.

La Royauté, le sacerdoce
Sont conspués, sont abattus.
A ce double et hideux colosse,
Succédez talens et vertus... (bis).
Que l'on révère dans ce temple
Le saint nœud de l'égalité;
Luttons-tous de fraternité,
En prêchant le bien par l'exemple.
Les prêtres et les rois, etc.

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (1).

III

[*Le c*^{n} *Maréchal à ? Reçu le 7 pluv. II*] (2)

Citoyen,

J'ai fait huit lieues pour vous voir.

Je sais bien qu'en vous écrivant, j'écris à un des pères de la Patrie : aussi je le fais avec une confiance qui est votre propre ouvrage. Souffrez donc que je m'ouvre à vous.

J'ai composé sur la mort du citoyen Lepelletier de St-Fargeau un poëme lyrique qui a plû à tous les gens de goût à qui je l'ai montré.

Comme je suis un homme de lettres écrasé par l'orage de la Révolution, j'ose vous supplier de vouloir bien faire agréer à l'assemblée l'hommage de ma pièce; car je suis souverainement malheureux, et si malheureux que je n'ai pas même le moyen de faire imprimer mon ouvrage.

C'est un service d'humanité que je vous demande. J'aime à me persuader que vous me l'accorderez, et que vous prendrez quelqu'intérêt au sort de l'ouvrage et de l'auteur.

Je suis moi-même le porteur du pacquet, je suis avec un profond respect.

Citoyen.

Votre très humble et très obéissant serviteur MARÉCHAL, citoyen français.

P.S. Comme je suis curé, je viens aussi pour donner ma démission.

Poème lyrique sur la mort du c^{n} *Le Peletier de St-Fargeau, dédié à l'Assemblée nationale.*

Du dernier des capets infame satellite,
Monstre né pour le crime et noirci d'attentats,
Si le ciel a souffert, s'il a permis ta fuite,
Ne crois pas qu'il t'absout de tes assassinats (3).

Tu n'échapperas point aux traits de sa vengence;
Paris, et son couroux, allumé contre toi,
Par un juste retour succède à son silence
Pour te livrer enfin au glaive de la loi.

Déjà j'entens le bruit des fers qu'on te prépare...
O si de Saint-fargeau les mânes révérés
Pouvaient dans ce moment voir mourir ce bar-
[bare
Sous la main des boureaux de plaisir enivrés !...

Saint-Fargeau ! (que ce nom à la France éplorée
Inspire de respect, de douleur et d'amour !)
Saint-Fargeau, tu n'est plus..., mais ton ombre
[passée
Sçait elle que Paris respire encor le jour ?

Paris respire ! ... odieux ! et votre providence
Souffre que ce perfide avec impunité
Jouisse de son crime et de votre indulgence !...
Pour qui donc gardez vous votre sévérité ?

Levez-vous, il est tems, et de votre justice
Déployez, dieux jaloux, la force et la vigueur !
Que du traître expirant l'éclatant sacrifice
Dans l'ame des pervers répande la terreur !

Que jamais l'œil du jour n'accorde sa lumière
A l'exécrable lieu que son sang rougira !
Que ce lieu soit maudit de la nature entière !
Malheur même à celui qui la regardera !

Allez y désormais établir vos retraites,
Serpens, oiseaux de nuit, insectes venimeux !...
Nuages embrasés, ministres des tempêtes
Ne vomissez que la vos careaux et vos feux !

Croissez-y sucs vengeurs, noirs poisons de col-
[chide
Et toi froid aconit aux enfers consacré;
Et que l'air dévorant de ce sol homicide
Donne la mort à ceux qui l'auront respiré !

Hélas ! Si tu m'entens, que ton ombre appaisée
Reçoive, O Saint-fargeau ! l'hommage de nos
[pleurs
Et dis aux citoyens de l'heureux élisée
Que ta cendre à jamais sera chère à nos cœurs.
Mais tandis qu'accablés du poids de nos dou-
[leurs,
Nos femmes, nos enfans te consacrent des larmes;

Tandis qu'au milieu des allarmes
Compagnes du dieu des combats,
Tous nos braves guerriers en armes
Mettent à couvert nos états;
Du plus éclairé des sénats
La clair-voyante providence
Secondant l'effort de leurs bras,
Affermit et protège en France
Malgré l'audace et l'insolence
Des esclaves et des ingrats,
La liberté dont l'ignorance
Ne connut jamais les apas.
Saint-Fargeau, tu suivis ses pas,
Tu vécus, tu mourus pour elle :
A ses drapeaux toujours fidèle
Tu scus des horreurs du trépas
Marcher à la gloire immortelle
Des Mirabeaux et des Marats.

(1) Mention marginale datée du 17 pluv. et signée Jay.

(2) F^{17A} 1009^{A}, pl. 3, p. 1818. Le poème fut bien présenté à la Conv., ainsi que le précise une autre lettre du même dossier.

(3) Note de l'auteur : « [J'ignorais] que l'assassin Paris, accusé depuis longtems de plusieurs autres crimes, s'était brûlé la cervelle. C'est pour celà que ce monstre est supposé encore vivant dans cette strophe ».

Persée creative commons

Philosophe ennemi de toute tirannie
Tu jouis maintenant de cette liberté
Qui, seule ennoblissant le fardeau de la vie,
Rapproche les humains de la divinité.
Que ton ame, en partant, montra d'égalité !

Et que ton sort est désirable !
Plein de la même fermeté,
Que ne puis-je aussi, sage aimable,
Par une conduite semblable
Obtenir l'immortalité !

ENVOI

De ces vers nés dans la douleur
Daignez agréer l'humble hommage
Des mains de leur timide auteur
Qui, dégagé de l'esclavage
Des préjugés et de l'erreur,
Ose vous offrir une image
De son civisme et de son cœur.
Humiliés par le malheur,
Allez enfans de ma tristesse,
Allez,montrez vous sans frayeur :
Le sénat sur votre faiblesse
N'exercera point de rigueur :
Malgré la fortune ennemie,
Malgré sa jalouse fureur,
Ami des enfans du génie
Il en est le dieu protecteur.

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (1).

IV

[*Pétition des élèves de la section de Mutius Scævola. S.l.n.d.*] (2)

« Citoyens législateurs,

Elèves de la section de Mutius Scævola, dirigés par le citoyen Perrin, nous avons consacré le décadi dernier à planter à la porte de notre instituteur, l'arbre de la Liberté; cet arbre sacré, immortel comme la République; nous avons placé dans la salle de nos instructions les bustes de Marat et le Pelletier, ces célèbres martyrs de la Liberté qui nous apprendrons à renfermer nos intérêts dans l'intérêt public, à verser notre sang, à nous dévouer, à nous sacrifier, à nous immoler pour le salut de la Patrie. Notre section, les sections voisines, les sociétés populaires, une foule immense ont honoré de leur personne cette fête, cette cérémonie civique, aux acclamations d'une multitude infinie.

Si nous osons entrer aujourd'hui dans ce sanctuaire auguste, dans ce temple de la Justice, si nous osons interrompre vos grandes discussions et dérober un instant à vos délibérations sublimes, si précieuses à l'humanité, c'est pour solliciter auprès de vous une grâce spéciale qui nous tient à cœur et que nous attendons de votre bienfaisance. Nous vous conjurons de nous accorder le buste de l'illustre Bara, ce jeune héros que nous ne cessons d'admirer, que nous prenons pour modèle et dont nous voulons suivre les pas et les vestiges.

Nous vous demandons aussi la prompte organisation des écoles primaires où nos yeux s'ouvriront à la lumière et se dégageront des prestiges du fanatisme et de la superstition. Nous vous demandons encore des livres élémentaires où nous puiserons l'amour de la Patrie, les principes de la sagesse et de toutes les vertus.

Citoyens législateurs, notre reconnoissance sera éternelle pour tant de bienfaits. Vos noms resteront gravés dans nos cœurs et passeront à la postérité. Vos travaux étonnants nous jettent dans l'enthousiasme. Le feu sacré de la Liberté nous enflamme : nous ne respirons (sic) qu'à devenir des Bara ou des Scævola; nous ne sommes pas seulement 300 jeunes gens coalisés contre les despotes. Tous les jeunes François vous annoncent par notre foible voix qu'ils ont conjuré leur perte et qu'ils leur déclarent une guerre éternelle : Nos bras encore débiles les terrasseront, les extermineront, tous purgeront l'étable d'Augias.

Quel spectacle attendrissant ! La raison triomphe de toutes parts, les tyrans chancellent sur leur trône, leur dernière heure est sonnée; nos armées volent de victoire en victoire, font respecter l'étendard tricolore sur terre et sur mer. Le tonnerre sans-culotte gronde, mugit, les éclairs brillent au loin, la foudre répand partout l'alarme et la consternation; ces puissances liguées contre nous qu'on nous disoit si formidables sont abattues, se prosternent à nos pieds, nous tendent des mains suppliantes. C'en est fait. La Montagne sainte va leur dicter des lois pour notre bonheur et celui de toutes les nations : oui cette Montagne pure et sans tache, cette Montagne si injustement calomniée, cette Montagne toute rayonnante de gloire ne couronnera ses glorieuses entreprises qu'en donnant la paix à l'univers entier.

C'est dans ce moment de félicité générale que (un mot illisible) règnera, les arts fleuriront, les sciences seront en honneur, la philosophie étendra son empire, portera ses conquêtes d'une extrémité du monde à l'autre. Les peuples divers ne formeront plus qu'un seul peuple, l'on ne reconnoîtra plus d'autres idoles que la liberté et l'égalité; « l'union, la fraternité » sera la seule devise de tous les mortels, et nous autres tendres rejetons, nous allons recueillir avec gratitude le fruit de vos sueurs et des braves sans-culottes. Nous touchons au port; nous allons entrer dans la terre promise que nous contemplons déjà de la cîme de cette Montagne toute lumineuse. Vive la Montagne, Vivent les sans-culottes, Vive la République ! (1).

V

[*Le c^n Mittié fils, à la Conv. Marseille, 27 niv. II*] (2)

« Citoyens représentants,

Je vous ai déjà fait hommage des premiers numéros de mon journal intitulé *Journal de*

(1) Mention marginale datée du 17 pluv. et signée Jay.

(2) Pétition reçue par Vadier, président qui a noté : « A lire pour la correspondance de demain 17 pluviôse ». A-t-elle été lue ? Le P.V. n'en fait pas mention, mais il semble que oui et l'insertion au B^in aurait été votée.

(1) C 292, pl. 938, p. 14.

(2) F^17A 1009^A bis, pl. 1, p. 1939. Pièce jointe intitulée « La prise de Toulon », fait historique en un acte et en prose, broch. impr. in-8°, 27 p.